



Date de dépôt : 12 décembre 2023

Pétition

Faune sauvage : Urgence, Non aux tirs des cerfs dans le canton de Genève

Depuis une vingtaine d'années, les autorités du canton de Genève gèrent les populations d'animaux sauvages commettant des dégâts par des abattages systématiques. **Les tirs ne visent volontairement que les jeunes mâles**, ce qui permet aux femelles de se reproduire et provoque chaque année l'abattage de centaines d'animaux, alors que la chasse est **censée être interdite** dans ce canton.

La gestion de la faune problématique par l'Etat est un échec. **Il existe d'autres moyens que les tirs** pour réduire des populations d'animaux sauvages. A l'exemple de nombreux pays qui utilisent notamment des **vaccins contraceptifs** pour stabiliser leurs populations de sangliers ou de cervidés.

Cette méthode a été proposée plusieurs fois à l'autorité cantonale, sans succès. L'explication étant qu'il valait mieux laisser des animaux exprimer leur besoin de se reproduire et d'en abattre le surnombre, plutôt que d'inhiber leurs cycles reproductifs.

Par notre signature, nous demandons au Conseil d'Etat de suspendre les tirs d'animaux et d'organiser des campagnes pilotes de contraception, afin d'en évaluer l'efficacité en vue d'y recourir à l'avenir pour la gestion de la faune.

*N.B. 1 signature*¹
Animal Equité
p.a. M. Luc Fournier
Route de Pré-Marais 1
1233 Bernex

¹ Pour information, la pétition est en outre munie d'environ 14 800 signatures électroniques.